



Donation sur plan cadastral

Par **alagamoupin maria isabell**, le **28/11/2016** à **04:39**

bonjour, suite a une donation-partage sur plan cadastral il se trouve que ce plan cadastral a été erroné suite à un oubli de déclarer un titre de propriété formant une parcelle ce qui a induit le cadastre en erreur, comment faire pour faire rectifier cet erreur au niveau du cadastre.merci de m'apporter vos réponses si possible.
cordialement.

Par **youris**, le **28/11/2016** à **09:08**

Bonjour,
le cadastre est mis à jours suite aux mutations immobilières déclarés au fichier immobilier du service de la publicité foncière.
le cadastre est un document fiscal et ne permet pas de faire de donation; il faut voir avec le notaire qui a fait l'acte de donation si la mutation a bien été transmise au fichier immobilier.
salutations

Par **alagamoupin maria isabell**, le **28/11/2016** à **14:17**

merci Monsieur pour votre réponse.